

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Mans
Le : 01/04/2025
Et

Publication du : 01/04/2025

L'an 2025, le 31 Mars à 20:00, le Conseil Municipal de Commune de Avoise s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur d'AMÉCOURT Antoine, Maire, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 18/03/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/03/2025.

Présents : M. d'AMÉCOURT Antoine, Maire, Mmes : CHEDET Laurence, DROUIN Valérie, HEURTEBISE Sandrine, LETESSIER Céline, MM : BASNIER Serge, BESNIER Claude, DUCLOS Dominique, MORIN Jean-Louis

Excusés : Mme GIGOMAS Jeanine (procuration à Mme HEURTEBISE Sandrine), Mme BORDIN Ingrid (procuration à BASNIER Serge), M. COPHIGNON Alain (procuration à Mme CHEDET Laurence), M. ROBIN Thierry (procuration à Claude BESNIER)

Absents : M.GOIBEAU Ludovic

Assistait également : Mme CHAIGNON Audrey, secrétaire générale de mairie

A été nommé(e) secrétaire : Mme HEURTEBISE Sandrine

2025-015 – Affectation de résultats budget Energies renouvelables

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2024,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,
Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

- | | |
|---|-----------------|
| 1) au titre des exercices antérieurs : | - 892,69 € |
| 2) au titre de l'exercice arrêté : | 1 296,82 € |
| soit un résultat à affecter de : | 404,13 € |

Considérant le besoin de la section d'investissement :

- | | |
|--|-------------------|
| - solde d'exécution hors restes à réaliser : | 1 252,17 € |
| - Solde résultat antérieur: | 0 € |
| soit un résultat de : | 1 252,17 € |

Décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement de 2024 :

- 1068. en investissement, Excédents de fonctionnement capitalisés : 0 €
- 002. en fonctionnement, excédent reporté : 404,13 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 01/04/2025
Le Maire
Antoine d'AMÉCOURT



Accusé de réception en préfecture
072-217200211-20250331-2024-015-DE
Date de réception préfecture : 01/04/2025